



PÉTITION

DÉFENDRE l'avenir de notre village, son caractère viticole et rural

L'arrêté de non-opposition à une Déclaration Préalable d'Aménagement signé le 23 décembre par M. le Maire nous alerte sur l'AVENIR DE NOTRE VILLAGE !

Bonjour à tous,

Nous, habitants du Val d'Oingt, **nous opposons à une urbanisation brutale, irréfléchie, démesurée et irréversiblement destructive.** Nous exprimons notre vive inquiétude et opposition face au projet concernant la cave coopérative.

La densité qui résultera de ce projet sera d'environ **52 logements à l'hectare, soit plus de 2,5 fois le nombre de logements retenus par les documents d'urbanisme** de 20 logements à l'hectare.

Cette urbanisation brutale et rapide soulève plusieurs problèmes majeurs :

Qu'en sera-t-il de la sécurité des déplacements déjà bien compromise ?

Qu'en sera-t-il de la qualité de vie ?

Qu'en sera-t-il de la qualité de l'environnement résultant de l'augmentation de la circulation pendulaire ?

Qu'en sera-t-il de la qualité paysagère, ADN du Beaujolais Pierres Dorées ?

Qu'en sera-t-il de l'avenir de notre village et de son caractère viticole et rural ?

Nous défendons un urbanisme équilibré, respectueux de l'environnement et de la vie locale.

Il appartient à chacun d'entre nous d'agir, ENSEMBLE, pour l'avenir de notre cadre de vie.

Date : / /

Prénom :

Nom :

Adresse mail et/ou postale :

Pétition à signer et à déposer à l'adresse suivante :

77 Chemin des Coasses - Val d'Oingt

Ou pétition à signer en ligne :

<https://www.change.org/pour-une-urbanisation-respectueuse-au-Bois-d-Oingt>

Notre site : <https://collectiflescoasses.wixsite.com/collectif-lescoasses>

Suivez-nous prochainement sur

Signature :